



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

DIRECTION GÉNÉRALE DU SECTEUR FINANCIER
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

DIRECTION DES ASSURANCES



**NOTE SUR LES BRANCHES
CREDIT-CAUTION EXERCICE
2018**

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. Le chiffre d'affaires.....	4
II. Les prestations.....	5
III. Les ratios clés.....	7
IV. La réassurance	8
V. Le résultat d'exploitation.....	8
CONCLUSION.....	10

INTRODUCTION

L'assurance-crédit est une garantie qui protège les entreprises contre les risques d'impayés en leur permettant d'être couvertes et indemnisées en cas de non paiement de leurs créances commerciales sur leur marché domestique comme à l'exportation.

L'assureur crédit offre trois (3) services pour se prémunir contre les risques d'impayés :

- ✚ la prévention du risque clients : en amont, la prévention consiste quotidiennement en l'évaluation et la surveillance de la situation financière des entreprises ;
- ✚ le recouvrement des impayés : en cas d'impayés, les démarches amiables et judiciaires de recouvrement sont prises en charge par la société d'assurance crédit ;
- ✚ l'indemnisation des créances non recouvrées : en cas de non récupération de la créance et passé un délai de carence déterminé, la perte est indemnisée.

Quant à **l'assurance caution**, elle est une technique d'assurance permettant à des émetteurs de garanties contractuelles d'acquiescer auprès d'une compagnie d'assurances une protection sur les engagements qu'ils ont souscrits.

Les branches crédit et caution font partie des assurances dommages. Elles sont pratiquées au Sénégal par cinq (5) sociétés toutes disposant d'un agrément pour pratiquer ces branches :

- SONAC : Elle est issue de la privatisation de l'Agence Sénégalaise d'Assurance Crédit à l'Exportation (ASACE) et l'Etat conserve 25% du capital en plus de soutenir la réassurance par la mise en place d'un fonds de garantie des risques politiques ;
- AMSA ASSURANCES IARD ;
- ASKIA ASSURANCES ;
- AXA ASSURANCES ;
- ET ASSURANCES LA PROVIDENCE.

L'objet de cette présente note est de faire la situation des branches crédit et caution sur la période 2016-2018 et de dégager quelques perspectives.

I. Le chiffre d'affaires

En 2018, les primes émises pour les branches crédit et caution par les cinq (5) sociétés d'assurances agréées pour pratiquer ces branches se chiffrent à 3,997 milliards de FCFA contre 3,497 milliards de FCFA en 2017 soit une progression de 14,29%. Cette croissance est imputable aux deux branches avec des taux de

progression respectifs de 195,95% et 3,04% pour l'assurance crédit et l'assurance caution.

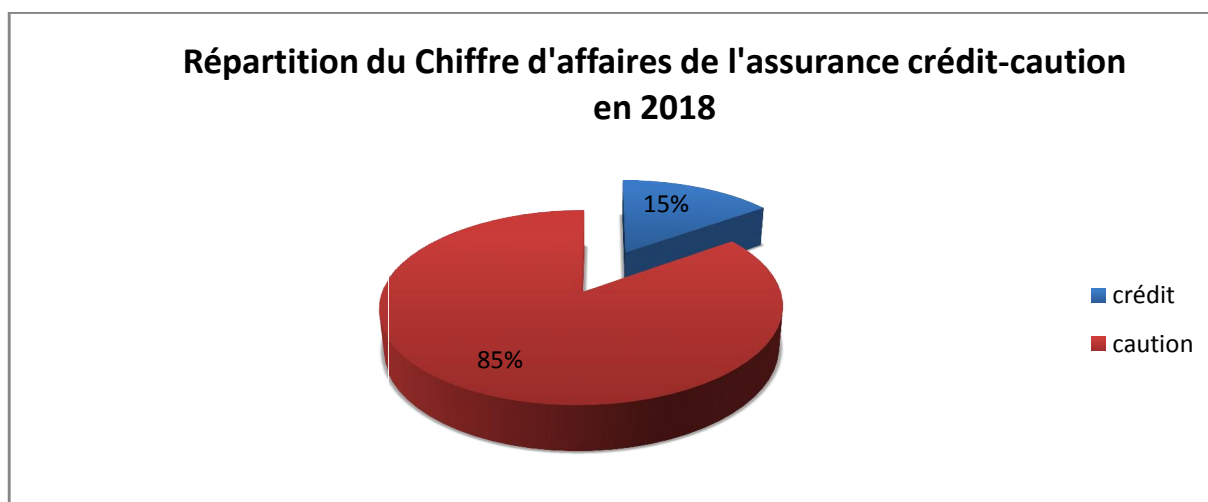
En termes de parts de marché, l'assurance caution détient la plus grosse part avec 85% contre 15% pour l'assurance crédit.

Tableau 1 : Evolution du chiffre d'affaires

En millions de FCFA

Exercices	2016			2017			2018		
	Crédit	Caution	Total	Crédit	Caution	Total	Crédit	Caution	Total
Primes émises	294	2 706	3 001	204	3 293	3 497	604	3 393	3 997
Taux de croissance	-	-	-	-30,70%	21,69%	16,55%	195,95%	3,04%	14,29%

Source : DA (données agrégées)



II. Les prestations

Les sinistres payés s'élevaient à 1,245 milliard de FCFA en 2018 contre 320 millions de FCFA en 2017 soit une augmentation de 289,46%. Quant à la charge de sinistre (sinistres payés augmentés des provisions pour sinistres à payer), elle a progressé de 64,31% entre

2017 et 2018 en passant de 633 millions de FCFA à 1039 millions de FCFA entre les deux exercices.

Les contre garanties sur sinistres (1) se sont élevées à 832 millions de FCFA en 2018 contre 617 millions de FCFA en 2017 soit une augmentation en valeur absolue de 215 millions de FCFA.

Tableau 2 : Evolution des sinistres payés et de la charge de sinistre

En millions de FCFA

Exercices	2016			2017			2018		
	Crédit	Caution	Total	Crédit	Caution	Total	Crédit	Caution	Total
Sinistres réglés	286	540	826	94	226	320	14	1 231	1 245
Dotation aux provisions de sinistres	73	174	247	2	311	313	45	-250	-205
Charge de sinistre	359	714	1 073	96	537	633	59	980	1 039
Taux de croissance des sinistres payés	-	-	-	-67,21%	-58,17%	-61,30%	84,78%	445,20%	289,46%
Taux de croissance de la charge de sinistre	-	-	-	-73,32%	-24,79%	-41,04%	38,30%	82,65%	64,31%

Source : DA (données agrégées)

Tableau 3 : Evolution des contre garanties sur sinistres

En millions de FCFA

Exercices	2016			2017			2018		
	Crédit	Caution	Total Général	Crédit	Caution	Total Général	Crédit	Caution	Total Général
Contre garanties sur sinistres	62	575	637	80	537	617	0	832	832

Source : DA (données agrégées)

¹La contre-garantie autonome est l'engagement par lequel le contre-garant s'oblige, en considération d'une obligation souscrite par le donneur d'ordre et sur instructions de ce donneur d'ordre, à payer une somme déterminée au garant, soit sur première demande de la part de ce dernier, soit selon des modalités convenues.

III. Les ratios clés

L'exploitation est marquée comme le montre le tableau ci-dessous par :

- ✚ des taux de frais généraux supérieurs à la norme théorique de 15%. Le taux de frais généraux est en moyenne de 25,85% sur la période en revue ;
- ✚ des taux de commissions inférieurs à la norme théorique de 20% ;
- ✚ une sinistralité acceptable car en dessous du taux théorique d'équilibre de 65% sauf pour la branche crédit en 2016. Cependant, excepté l'exercice 2018, l'assurance caution présente une meilleure sinistralité comparée à l'assurance-crédit ;
- ✚ des ratios combinés simplifiés en dessous du taux de 100%(excepté la branche crédit en 2016) ce qui montre que l'exploitation technique est excédentaire.

Tableau 4 : Evolution des principaux ratios

Exercices	2016			2017			2018		
	Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble
Sinistre/Primes	122,07%	26,37%	35,76%	47,01%	16,30%	18,09%	9,80%	28,89%	26,01%
Frais Généraux/Primes	13,47%	21,57%	20,78%	24,56%	25,38%	25,33%	30,12%	31,67%	31,43%
Commissions/Primes	6,81%	3,13%	3,49%	3,52%	3,08%	3,11%	12,30%	4,00%	5,25%
Ratio Combiné Simplifié (RCS)	142,35%	51,08%	60,03%	75,09%	44,76%	46,52%	52,22%	64,55%	62,69%

Source : DA (données agrégées)

IV. La réassurance

Le résultat des opérations de réassurance est en faveur des réassureurs pour un montant de 585 millions de FCFA en 2018 contre 1,060 milliard de FCFA en 2017 soit une amélioration de 475 millions de FCFA.

Tableau 5 : Evolution des résultats de réassurance

En millions de FCFA

Exercices	2016			2017			2018		
	Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble
charge réassureurs	280	482	762	108	567	675	162	1 322	1 484
primes acquises réassureurs	248	1 250	1 497	226	1 509	1 735	567	1 502	2 069
solde de réassurance	32	-768	-735	-118	-941	-1 060	-405	-180	-585

Source : DA (données agrégées)

V. Le résultat d'exploitation

Les compagnies d'assurances pratiquant les branches crédit et caution ont enregistré un excédent d'exploitation net de 1,003 milliard de F CFA en 2018 contre 1,188 milliard de FCFA en 2017 soit une baisse en valeur absolue de 185 millions de FCFA.

Tableau 6 : Evolution des soldes nets

En millions de FCFA

Exercices	2016			2017			2018		
	Crédit	Caution	Total Général	Crédit	Caution	Total Général	Crédit	Caution	Total Général
Primes émises	294	2 706	3 001	204	3 293	3 497	604	3 393	3 997
Dotation aux provisions de primes	55	-140	-84	113	61	174	114	-314	-199
Primes acquises	350	2 567	2 916	317	3 354	3 671	718	3 080	3 798
Produits financiers nets	11	156	168	7	196	203	42	254	296
Charge réassureurs	280	482	762	108	567	675	162	1 322	1 484
Total	641	3 205	3 846	432	4 117	4 550	922	4 655	5 577
Sinistres réglés	286	540	826	94	226	320	14	1 231	1 245
Dotation aux provisions de sinistres	73	174	247	2	311	313	45	-250	-205
Charge de sinistre	359	714	1 073	96	537	633	59	980	1 039
Commissions	20	85	105	7	102	109	74	136	210
Frais généraux	40	584	623	50	836	886	182	1 075	1 256
Primes acquises aux réassureurs	248	1 250	1 497	226	1 509	1 735	567	1 502	2 069
Total	667	2 632	3 299	380	2 983	3 362	882	3 693	4 575
Solde brut	-58	1 341	1 283	171	2 076	2 247	445	1 143	1 588
Solde réassurance	32	-768	-735	-118	-941	-1 060	-405	-180	-585
Solde net	-26	573	547	53	1 135	1 188	40	963	1 003

Source : DA (données agrégées)

CONCLUSION

Compte tenu de l'importance de l'assurance crédit-caution dans le développement économique, cette assurance doit être promue. Pour ce faire les actions suivantes peuvent être entreprises :

- ✓ améliorer les résultats de la branche crédit par une meilleure politique de sélection des risques et de tarification ;
- ✓ vulgariser les produits assurance-crédit-caution : dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier et du Comité National de concertation sur le crédit, toutes les deux structures réunissant les secteurs privé et public, des actions sont entreprises pour vulgariser les branches crédit-caution avec comme acteur principal l'Association des Assureurs Sénégalais (AAS) ;
- ✓ continuer les concertations entre les acteurs du secteur financier : plusieurs concertations entre banques, Institutions de micro finance, sociétés d'assurances et les petites et moyennes entreprises ont déjà eu lieu ;
- ✓ renforcer les capacités du personnel des sociétés d'assurances et de courtage : l'assurance crédit-caution nécessite un haut degré de connaissance compte tenu de sa spécificité ;
- ✓ contribuer à l'augmentation des capacités de réassurance et donc de souscription des assureurs ;

- ✓ contribuer à la mise en place d'une réglementation spécifique qui tient compte de la particularité de cette branche ;
- ✓ et enfin veiller sur la solvabilité et sur la qualité de service (règlement des sinistres) des assureurs crédit-caution.